



Fermeture pour travaux sur congés

Par **cilou87**, le **14/11/2013** à **22:28**

Bonjour

Je viens d'apprendre y a 2 jours que mon patron a vendu son salon et qu'il ne sera plus la début décembre le repreneur doit faire des travaux et le salon sera donc fermé 3 ou 4 jours se sera pris sur nos congés

Est ce normal?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **15/11/2013** à **00:16**

Bonjour,

Normalement, l'employeur ne peut pas changer les dates des congés payés moins d'un mois avant la date prévue, il faudrait savoir si vous en avez été averti suffisamment à l'avance, sinon, il devrait vous mettre en chômage technique mais s'il vous restait des congés payés, ceci risque de lui être refusé...

Par **cilou87**, le **15/11/2013** à **07:46**

Bonjour

Je l'ai appris mardi et oui il me reste des congés